

DEC171093DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Clarisse Lefort-David, déléguée régionale par intérim de la circonscription Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'administration du CNRS du 20 mars 2017 autorisant la signature de la promesse de vente visée ci-après ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Mme Anne-François Duval et de Mme Clarisse David aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif ;

Vu le projet de promesse synallagmatique de vente de l'unité foncière constituée d'un terrain sis à Thiais (94), « le Fossé Bazin », cadastré section A numéro 165 d'une superficie cadastrale de 20 371 m², et d'un terrain sis à Vitry-sur-Seine (94) « 15 rue Georges Urbain » cadastré section BD numéro 12 d'une superficie cadastrale de 6 457 m² ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Clarisse Lefort-David, déléguée régionale par intérim de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la promesse synallagmatique de vente de l'unité foncière constituée d'un terrain sis à Thiais (94), « le Fossé Bazin », cadastré section A numéro 165 d'une superficie cadastrale de 20 371 m², et d'un terrain sis à Vitry-sur-Seine (94) « 15 rue Georges Urbain », cadastré section BD numéro 12 d'une superficie cadastrale de 6 457 m² à la société Eiffage Immobilier Ile-de-France ;

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90